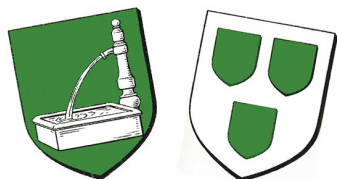




Dans ce numéro:
Le mot du Maire p.3
Décisions du Conseil p.4



EDITORIAL

3

ACTUALITES MUNICIPALES

- Les décisions du conseil 4
- La rue principale 5
- Cadastre solaire 6
- Curage du lagunage 6
- Passerelle 7
- Timbre fiscal 7
- Code de la route 8
- Unis vers Tchad 8
- Jardin Biblique
- Alertes tromperies

ENSEIGNEMENT

- Rentrée 9
- Nettoyons la nature

VIE ASSOCIATIVE

- D'Keschdebühn 10

ANNIVERSAIRES

DIVERS

- Agenda

CONTACTS

Mairie de Drachenbronn

Tél: 03.88.94.51.08

mairie@drachenbronn-birlenbach.fr

Ouverture au public

Le lundi et le jeudi de 13h15 à 17h00

Le mardi de 13h15 à 18h00

Permanence du Maire

Le mardi de 16h30 à 18h00

Mairie annexe de Birlenbach

Tél: 03.88.80.59.11

Ouverture au public

Le lundi de 10h00 à 12h00

Permanence du Maire Délégué

Le jeudi de 20h00 à 21h00

(Uniquement sur rendez-vous)

Pierre KOEPF - Maire - 03.88.94.53.42

Georges WERLY - Maire Délégué - 03 88 54 78 55

Roland RUPP - Adjoint au Maire - 03.88.94.51.40

Charles JACKY - Adjoint au Maire - 03.88.80.56.24

URGENCES

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

JOURNAL COMMUNAL DE DRACHENBRONN-BIRLENBACH

Directeur de publication : Pierre KOEPF

Conception et réalisation : Charles JACKY

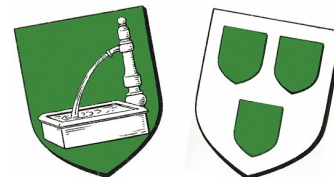
Rédaction : Sandrine PAUL

Guillaume DELESTRE

Thomas HAFFNER

Thomas NERCHER

Impression : Medialogik



Editorial

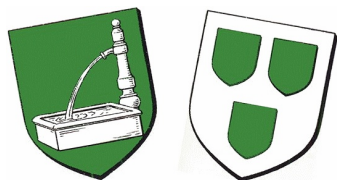


Mes chers concitoyens.

Nous voici déjà au temps où les grues cendrées passent au-dessus de nos têtes pour aller vers des cieux plus cléments. Laissez-moi revenir sur ce qui s'est passé cet été et en ce début d'automne. Le grand chantier de la rue Principale à Birlenbach, notre promesse de campagne majeure, est quasiment achevé. Vous en saurez plus en lisant ce bulletin. La piscine des 7 fontaines a ré-ouvert, une solution pour la pérenniser s'esquisse mais il n'y a pas encore d'accord définitif. D'autres chantiers sont en cours ou nous attendent : le curage du lagunage fin octobre puis, début novembre, le remplacement de la GEH (granular Eisen Hydroxyd), qui absorbe l'arsenic dans notre station d'eau potable. Pour obtenir le financement de la GEH, pourtant inscrit dans le contrat de Restructuration, une solution ne s'est dessinée qu'au cours de l'été après bien des entrevues avec la sous-préfecture. Nous avons dû reprendre le dossier sur de toutes nouvelles bases afin d'aboutir enfin. Il était temps car les filtres commençaient à saturer. Le retour à la semaine scolaire de 4 jours a remis en cause les jours et horaires de travail des enfants, des enseignants, de la plupart de nos employés communaux et les horaires du transport scolaire. Ce qui n'était qu'une éventualité en début juin, est devenu une réalité début juillet. La mise en place de la fibre optique est également dans une phase active, les employés de la société SOGETREL travaillent dans les alentours mais ne sont pas encore chez nous à l'heure où j'écris ces lignes. Le projet de la grande Sphère avance, l'ensemble des études et l'enquête publique sont positives, malgré l'une ou l'autre opposition. Les réunions autour du devenir concret des terrains militaires se multiplient. Nous en sommes au stade des premiers achats de terrains. Les sommes demandées sont plus qu'importantes mais nous défendons nos intérêts pied à pied. La Zone de Restructuration Défense se met en place progressivement avec des exonérations et des incitations pour les entrepreneurs à partir du 1er janvier 2018 afin que nous retrouvions une partie des emplois perdus lors de la fermeture de la Base Aérienne. Ces incitations concernent les entrepreneurs qui viennent s'installer sur le ban communal ou qui y développent une activité. D'ici le printemps, nous verrons bien d'autres avancées.

Pour le moment, je voudrais vous convier, au nom de toute l'équipe municipale au dernier 11 novembre sous sa forme habituelle, avec une importante délégation de l'EAR 901 et les moyens techniques de l'armée. En effet, la plupart des militaires auront définitivement quitté notre commune à l'automne prochain.

Enfin, le 17 décembre nous pourrons aussi nous retrouver dans la cour de l'école de Drachenbronn-village autour d'un verre de vin chaud ou de jus de pomme de Noël.



Les Décisions du Conseil Municipal

Séance du 3 juillet 2017

- Modification des statuts de la Communauté des communes, afin d'intégrer le Très Haut Débit dans ses compétences.
- Obligation de mise en place du nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires et agents des collectivités locales. Accord pour une mise en place progressive.
- Rythmes scolaires : à la demande expresse des parents et des enseignantes, sollicitation auprès des autorités académiques du retour à la semaine des 4 jours.
- Reliquat des pavés : les anciens pavés sont prioritairement réutilisés lors de l'aménagement de la rue Principale. Le reliquat sera mis à disposition des habitants intéressés, moyennant une contrepartie financière.
- Rappel de l'interdiction de remplir une piscine privée à partir d'un poteau d'incendie, sauf accord express de la municipalité avec défraiement du SDEA.
- Remplacement de la GEH par la commune, sollicitation de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, le marché est attribué à la société Suez pour 40300,- € HT.

Séance du 25 septembre 2017

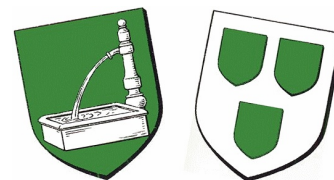
- Mise en place de la ZRD (Zone de Restructuration Défense et adoption des exonérations suivantes au titre de la commune : exonérations fiscales et sociales pour une durée de 5 ans, à compter du 1er janvier 2018 pour toute entreprise qui s'implante dans une période de 6 ans, sur le territoire de la commune, soit:
 - * Exonération de la CFE.
 - * Exonération de la CVAE.
 - * Exonération du TFPB pour le propriétaire de l'immeuble éligible.
 - * Exonération de l'IR ou de l'IS pour toute entreprise industrielle, commerciale ou artisanale, voire non commerciale (soumise à l'IS) créant une activité dans une période de 6 ans à partir du 1er janvier 2018.
 - * Crédit d'impôt CFE pour toute micro-entreprise exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale (moins de 11 salariés) classée au titre de la ZRD, durant 3 ans.
 - * Exonérations sociales pour toute entreprise s'implantant en ZRD entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020, durée 5 ans.
- Accord pour l'acquisition des terrains formant la sortie de la rue des Prés vers la rue du Camp à l'euro symbolique et lever de la servitude grevant la parcelle 175 section 3.
- Approbation d'adhésion à la plate-forme Alsace Marchés Publics, nouvelle adhésion rendue nécessaire suite à quelques modifications statutaires de la dite plate-forme.

Séance du 23 octobre 2017

- Vote de crédits rectificatifs pour régulariser la situation budgétaire :
 - * Nouvelle répartition des parts communale et départementale du financement de la traversée de Birlenbach qui passent des articles 2151 à 4581 sans modification des sommes.
 - * Et pour d'anciens travaux de lotissement, avant 1997 (date réelle inconnue) travaux d'écriture comptable avec mandat et amortissement inscrits dans le budget.
- Ces deux opérations doivent régulariser la situation comptable, il n'y a aucun paiement réel, avant le changement de Trésorerie prévu au 1er janvier 2018. Nous dépendrons alors de la Trésorerie de Wissembourg.
- Logement de l'école Kamm, prolongation du bail de 2 mois.
 - Fleurissement et accueil des nouveaux arrivants le 10 novembre à la salle des fêtes.
 - Fête des Aînés le 10 décembre.
 - Vin et jus de pommes chauds le 17 décembre à Drachenbronn, dans la cour de l'école Kamm.

Fibre optique

Juste avant l'impression de ce bulletin, nous avons appris que les travaux de mise en place de la fibre allaient commencer début novembre. Le chantier commencé à Keffenach se poursuit chez nous. la fibre sera tirée exactement comme les lignes téléphoniques actuelles, sauf que Drachenbronn devra être relié à Birlenbach par une ligne souterraine entre l'abri-bus en face de la caserne des pompiers et une chambre souterraine à l'entrée de la rue du stade. il y aura donc encore des travaux de génie civil. Les lignes groupées et les coffrets de distribution seront mis en place sur les poteaux téléphoniques. Le chantier doit être terminé pour la mi-décembre; l'armoire SRO posée à Keffenach tout comme le NRO à Soultz-sous-Forêts.



La rue principale

Après de longs mois de travaux, la rue Principale, refaite en grande partie, a été rendue à la libre circulation avant la rentrée scolaire. Nous voici avec une traversée du village presque terminée puisqu'il manque encore quelques autorisations, pavés et panneaux. Comme annoncé, notre première priorité a été la sécurisation pour tous les usagers de la rue et l'incitation à diminuer la vitesse des automobiles. Les piétons peuvent enfin marcher en sécurité, sur un trottoir aux normes du côté impair de la rue, le rétrécissement de la chaussée permet de sortir des rues adjacentes avec vue sur la circulation de la rue Principale. Il nous a fallu aussi mettre la signalisation aux normes, ce qui explique que certaines rues sont pourvues d'un stop (lorsqu'il y a un miroir) et d'autres d'un cédez-le-passage. L'éclairage a également fait non seulement peau neuve mais répond aux normes actuelles. Il ne pollue plus la nuit, toute la lumière est dirigée vers le sol et il ne reste plus de zone noire entre deux lampadaires. La consommation électrique est fortement réduite d'une part car des luminaires à leds de 32 watts ont remplacé des ampoules à incandescence de 90 à 125 watt pièce et d'autre part parce qu'ils sont réglés de façon à baisser l'illumination de 50 % entre 22 heures et 6 heures du matin. Le centre village deviendra zone à 30 km/h dès que le département l'autorisera. En effet notre rue principale est aussi une départementale. Si nous avons profité d'une participation financière pour la chaussée à ce titre, nous devons respecter un certain nombre d'obligations pour être aux normes des départementales. Les anciens revêtements ont été réutilisés, tout comme les vieux pavés. Cette solution a permis d'économiser bien des matériaux et des centaines de kilomètres de camionnage. Il nous reste à rappeler que si la rue est à tous, elle n'appartient à personne en particulier et donc que l'espace public doit être partagé pour le bien commun. Que nous soyons piétons, cyclistes, cavaliers, motorisés quel que soit le nombre de roues, pensons à nos concitoyens, qu'ils puissent circuler en toute quiétude comme nous souhaitons chacun le faire.



Cadastre solaire

Chaque maison, chaque toiture recèle un potentiel de production d'électricité !

Pour le tester, un site internet dédié a été développé :

www.cadastresolaire.alsacedunord.fr

Avec votre adresse, vous pourrez avoir une estimation de la rentabilité d'une installation solaire sur votre toiture. Celle-ci est entièrement gratuite et n'entraînera aucun démarchage d'installateurs !

Sous forme de carte interactive, les données prennent en compte l'orientation et l'inclinaison de votre toit, les ombrages, l'ensoleillement local, ...

Vous voulez en savoir plus ?

- De nombreuses informations sur le solaire sont disponibles sur le site internet, les experts d'« In Sun We Trust », créateurs du concept, sont également prêts à répondre à vos questions.

- Localement, vos conseillers Espace Info Energies sont à votre disposition pour toutes informations concernant l'énergie dans l'habitat.

Avant de vous engager, tester votre toiture, renseignez-vous, demandez plusieurs devis et prenez le temps de réfléchir avant de signer !

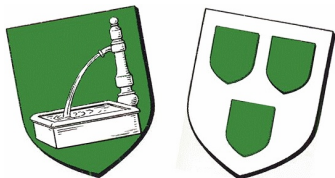
Porté par le Pays d'Alsace du Nord, ce service vous est proposé dans le cadre de son label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Pour contacter votre conseiller Espace Info Energie :

CA Haguenau : Arnaud MARTIN - 03 88 06 59 53 - info-energie@haguenau.fr

Alsace du Nord : Aurélien DUPRAT - 03 88 80 54 35 - infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr

<http://www.eie-grandest.fr>



Curage du lagunage

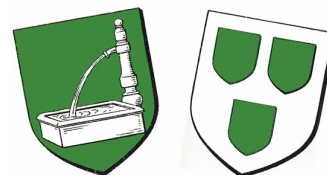
Notre station de traitement des eaux usées par lagunage était en cours de travaux fin octobre. La première lagune, celle qui reçoit directement les eaux usées, est curée au moyen d'un canot fraiseur-aspirateur. Les boues liquéfiées par fraisage sont aspirées puis filtrées afin d'en retirer les objets type lingettes ou plastiques divers qui ne sont pas biodégradables. Les boues chargées en éléments minéralisés sont ensuite épandues sur les champs des agriculteurs qui ont donné leur accord. Ces boues ne présentent aucun danger sanitaire mais contiennent des éléments fertilisants. Ces travaux sont entrepris régulièrement tous les 4-5 années, afin de limiter les quantités à épandre en une fois tout en laissant le temps aux rejets organiques de se décomposer et de se minéraliser, un peu comme du compost. Grâce au civisme des agriculteurs et à cette technique, nous pouvons rester en circuit court, valoriser des déchets en grandes quantités, enrichir la terre en éléments stables, donc limiter les pollutions et économiser des débours également conséquents. C'est une solution résolument écologique et responsable. Seule une partie des dépôts, celle qui ne peut pas être liquéfiée, sera évacuée, séchée, puis mise à composter à Bischwiller.



Passerelle au-dessus du fossé anti-char

Durant cet été, dans la de forêt de Drachenbronn-Birlenbach, sur un chemin forestier au niveau de la passerelle permettant le passage du fossé anti-char direction Cleebourg, la deuxième dalle en béton a été cassée. Ce chemin est beaucoup utilisé par les vététistes et les promeneurs. Acte de vandalisme ou pas, on ne le sait pas, mais en tous cas un choc important a été nécessaire pour faire céder le béton, laissant à peine une demi-largeur de passage. Par mesure de sécurité, de la rubalise et des panneaux « route barrée » ont été mis en place par le garde forestier, mais qui ont à chaque fois été enlevés. A présent des barrières pleines ont été mises en place pour interdire le passage, car l'état de la passerelle est trop dangereux. Les réparations sont prévues par la Comcom durant le mois de Novembre afin de rétablir à nouveau le passage de cette passerelle en toute sécurité. Durant cette période, merci de ne pas emprunter ce passage. Si vous rencontrez en vous promenant dans les villages ou en forêt des dangers tels que des arbres tombés à terre, des branches cassées se balançant au-dessus d'un chemin, des panneaux de signalisation cassés ou abîmés, un danger potentiel quel qu'il soit, merci de prévenir la mairie ou un membre du conseil municipal afin de prendre en compte au plus vite le problème et de sécuriser au plus rapidement vos ballades. La sécurité est l'affaire de tous et à tout moment.





Timbre fiscal électronique

Nouveauté : il est possible d'acheter des timbres fiscaux sans sortir de chez soi, grâce au timbre électronique. Actuellement ne sont concernés que les timbres pour les passeports, les cartes d'identité lorsqu'elles ont été soit perdues soit volées et les permis bateau. D'ici peu seront concernés aussi les titres de séjour et toutes les attestations d'accueil délivrées par les communes. La disparition du timbre fiscal papier est probable au cours du premier trimestre 2018.

Procédure à suivre :

1. Achat du timbre fiscal électronique par carte bancaire sur le site timbres.impots.gouv.fr. La réception du timbre se fait par mail ou sms sous forme d'un identifiant à 16 chiffres ou d'un flashcode.
2. Choix du type de passeport.
3. Choix du mode de réception (courriel ou sms).
4. Paiement direct en ligne avec carte bancaire en mode totalement sécurisé.

Le timbre fiscal électronique est valable 6 mois et remboursable durant 1 an à compter de sa date d'achat. Il est affecté à un usage particulier pour un montant défini. Les timbres fiscaux peuvent être obtenus également chez les buralistes. Plus de précisions sur le site timbres.impots.gouv.fr.

Code de la route - Nouvelles règles et rappels

Bon à savoir car cela peut coûter cher :

* A partir de ce 1er novembre, Strasbourg est devenue Zone à Circulation Différenciée. En cas d'alerte à la pollution, seuls les véhicules équipés de certaines vignettes (la verte, les numéros 1,2 et 3) pourront circuler dans l'Eurométropole (33 communes) y compris les autoroutes A35 et A350. La circulation différenciée sera indiquée sur les panneaux autoroutiers et routiers. Les véhicules, même électriques non pourvus de vignette seront automatiquement considérés comme polluants et interdits de circulation. Cette loi concerne tous les types de véhicules à moteur, sauf les vélos électriques. On peut obtenir la vignette sur le site: <https://www.certificat-air.gouv.fr/>, son prix est de 4,18 euros frais d'envoi compris.

Nouvelles législations :

* **Cyclistes et feux rouges** : à certains carrefours avec feux tricolores, les cyclistes ont le droit de tourner à droite même si le feu est rouge, mais doivent céder le passage à tous les usagers qu'ils croisent. C'est signalé par un panneau triangulaire avec vélo peint et flèche de direction.

* **Sas cyclistes** : certains carrefours avec feux tricolores sont munis de sas cyclistes, une bande de rue délimitée par des lignes blanches proche des feux. Cet espace est interdit aux véhicules à moteur lorsque le feu est rouge.

* Désormais, sur les portions de rues limitées à 50 km/h maximum, les cyclistes ont le droit de s'écarter du bord droit de la chaussée pour leur propre sécurité lorsque des véhicules sont stationnés (ouverture de portière).

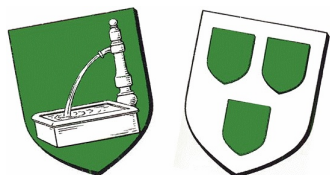
* **Priorité piéton** : désormais tout conducteur est tenu de céder le passage au piéton qui s'engage de façon régulière dans la traversée d'une chaussée ou qui annonce clairement son intention de le faire. Le refus de céder le passage expose à une amende de 135,- euros et à un retrait de 4 points du permis

* **Stationnement très gênant** (depuis juillet 2015) : le stationnement ou l'arrêt, même à cheval sur un trottoir, un passage piétons, à moins de 5 m avant un passage piéton, sur une bande ou une piste cyclable sont passibles désormais d'une amende de 135,- euros (contre 35 avant).

* **Zone 30** : les rues concernées ont généralement des trottoirs pour piétons et une chaussée pour les autres usagers. La vitesse est limitée à 30 km/h et les cyclistes peuvent en principe rouler dans les deux sens même si la voie est à sens unique pour les autres usagers.

* **Zone de rencontre** : Cette zone est limitée à 20 km/h, elle est ouverte à tous les modes de déplacement. Les piétons ont le droit de se déplacer sur la chaussée et ont priorité sur tous les autres usagers, sauf les tramways. Le stationnement est prévu dans des cases. Les cyclistes peuvent rouler dans les deux sens.





Unis-vers-Tchad (par Marcel Vogelsberger)

En accord avec Monsieur le Maire de la commune, au nom de l'association UNIS VERS TCHAD, nous remercions la population des deux villages et des villages avoisinants, pour l'extraordinaire accueil réservé à l'exposition « Du miel et des hommes, évolution de l'apiculture au Tchad », qui a eu lieu au Foyer Paroissial de Birlenbach du 22 au 25 septembre 2017. Le double caractère de cette exposition, aussi bien humanitaire qu'explicatif des techniques apicoles en savane, de cette exposition, a suscité un grand intérêt, de nombreuses questions de la part des visiteurs, et des débats animés. Sur le plan apicole, la visite de quelques spécialistes a permis des comparaisons et des approches riches d'enseignements pratiques, que nous transmettrons à nos partenaires tchadiens. L'aspect humanitaire de l'exposition a aussi suscité un grand nombre de remarques et d'interrogations concernant la solidarité internationale. Soyez tous remerciés de votre présence et de votre générosité. Nous saluons Madame la Professeure de l'Ecole de Drachenbronn qui a permis de présenter sous le préau de l'école, les photos de l'exposition. Ses élèves, particulièrement attentifs et curieux, ont largement participé au débat animé par Olivier Gara. Faire adhérer la jeunesse à notre engagement fait partie des objectifs d'Unis-vers-Tchad, aussi bien en France qu'au Tchad. Cette manifestation a marqué les sept personnes d'UNIS VERS TCHAD, cinq venant de la région parisienne et deux venant du Poitou, qui ont fait le déplacement jusqu'à vous. Elles sont reparties plus enthousiastes pour leur engagement et séduites aussi par l'extraordinaire beauté de la région en ce début d'automne. Elles espèrent revenir!



Notre jardin biblique fait des heureux!

Le jardin situé autour du presbytère s'enrichit peu à peu de plantes et ... de visiteurs ! Pas moins de cinquante personnes ont suivi les explications des guides au printemps et à l'automne . Mais à côté des visites guidées qui reprendront aux beaux jours, fleurs et fruits du jardin auront égayé pour un temps le quotidien des résidents de la maison de retraite Stanislas et les bénéficiaires de l'épicerie sociale de Wissembourg. Noix et dahlias ont en effet été récoltés et offerts dans une démarche de solidarité par les bénévoles du jardin biblique. Fleurs et fruits pour un sourire : quoi de plus beau ?



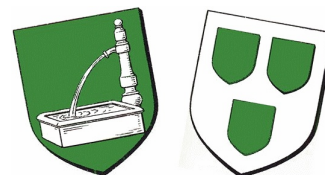
Epicerie sociale avec Monsieur Mochel



A la maison de retraite Stanislas

Alertes aux tromperies

Ces derniers temps, nous avons constaté une forte reprise de faux courriels de tous ordres, de coups de téléphones impératifs et même de démarchage à domicile, tout cela dans le but de vous soutirer de l'argent avant tout. Nous ne pouvons que conseiller la méfiance et de ne pas donner suite lorsque vous n'êtes pas certains de la source. Les faux les plus fréquents concernent des appels d'organismes pseudo officiels ou des courriels urgents de pseudo banques ou organismes d'état.



La rentrée



C'est le 4 septembre qu'avait lieu la rentrée scolaire 2017. Cette année on assiste à un retour en arrière, c'est-à-dire à la semaine de quatre jours. Les enfants n'ont plus école les mercredis et leur journée d'école s'allonge de trois quarts d'heure avec des après-midi qui commencent à 13h30 pour finir à 16h00. Les matinées ne changent pas. Il y a soixante-neuf élèves dans nos deux écoles répartis de la manière suivante: Vingt-cinq élèves sont à l'école de Drachenbronn village, chez Mme ROTT dont six CE2, onze CM1 et huit CM2. Les quarante-quatre autres sont à la base. Vingt maternelles sont chez Mme MEYER, qui est aussi la directrice. Il y en a quatre en petite section,

dix en moyenne section et six en grande section. Les vingt-quatre élèves qui restent, huit CP, onze CE1 et cinq CE2, sont chez Mme LINCK. Il y a deux ATSEM qui aident Mme Meyer à la maternelle. Mme WEISS les lundis et mardis. Et Mme NERCHER les jeudis et vendredis. Elles assurent aussi la surveillance des enfants dans le bus.

Nettoyons la nature

Pour la 5ème année consécutive, l'école élémentaire de Drachenbronn a participé à l'action « Nettoyons la nature » en partenariat avec les magasins Leclerc, opération nationale qui est reconduite chaque année. Et depuis 3 ans, toutes les classes de la Petite Section de Maternelle jusqu'aux élèves du CM2 sont associées au projet.

Vendredi le 22 septembre 2017, chaque classe est partie sur différents parcours pour « nettoyer la nature » et ramasser le plus grand nombre de déchets. Les élèves ont tous été équipés de gants, de dossards et de sacs poubelles.

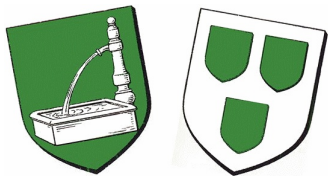


Dans la bonne humeur et avec un soleil radieux, les jeunes ont trouvé de nombreux déchets tels que des papiers, des plastiques, des bouteilles mais aussi des pneus, des enjoliveurs... Les plus grands ont fait la course aux déchets les plus « remarquables ». Mme Rott, enseignante de la classe du cycle 3 a toutefois noté qu'une nette amélioration a été observée. Les sacs poubelles ont été moins remplis que les années précédentes et il y a eu moins de mégots de cigarettes à ramasser, ce qui marque des progrès quant aux gestes citoyens. Les déchets ont ensuite

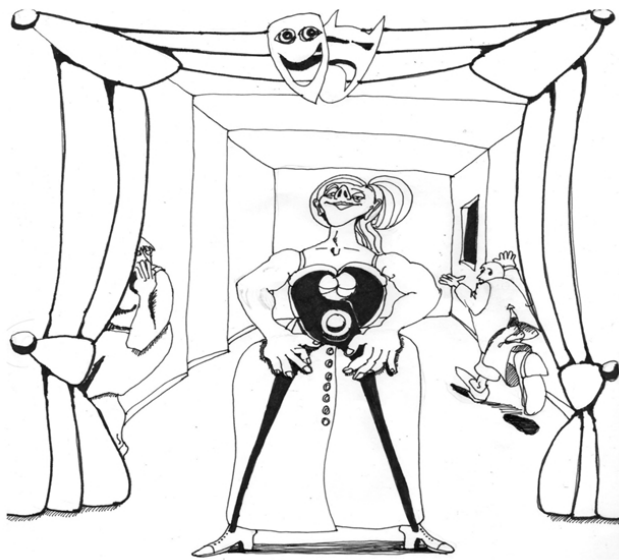
été triés avec les élèves et jetés dans les poubelles et conteneurs appropriés : poubelles bleues, brunes, conteneurs à verres et déchetterie. Cette action développement durable, puisqu'en classe, dans la continuité de cette action, les élèves ont travaillé sur le tri des déchets, le recyclage, la seconde vie des objets...

Dans un autre registre, mais toujours en lien avec la citoyenneté, la tolérance et la connaissance de l'autre, les élèves de l'école élémentaire ont eu le privilège de voir l'exposition consacrée aux enfants du Tchad, qui a été présentée au mois de septembre dernier à la salle du foyer paroissial de Birlenbach. Pour les élèves, l'exposition a été transférée sous le préau de l'école, le temps de la présentation où il a été question de la condition des enfants dans ce pays pauvre.





D'Keschdebühn présente **D'Biss-Zang**



Samedi 18 Novembre à 20h00
Vendredi 24 Novembre à 20h00
Dimanche 26 Novembre à 14h30
Samedi 2 Décembre à 20h00

à la salle des fêtes de Drachenbronn-Birlenbach
Réservations au 03 88 94 50 04

Jeder weiss was e Biss Zang isch. Awer wissen'er a noch was so e Frau alles mache kann dass ihr Sohn d'heim bleibt ??.

Sie isch kirrote mit dem harmlose Eddy, wie nit zum Wort kummt, awer.....de Sohn von de Familie het e komischi Freundin, isch awer a noch in d'Vanessa verliebt. Die zwei welle hirrote. Was denken'er was do loss isch im Gassel, wenn des sini Mame erfahrt ??.

Am End vom Lied, kommt's wieder e mol wie erwartet ???, oder nit !!!

Anniversaires

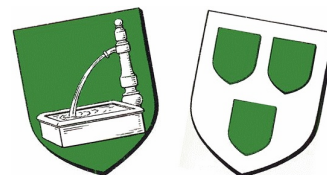
80 ans - Robert GROSS

Robert Gross est né le 10 octobre 1937, ainsi que son frère jumeau Edmond. Une sœur, Emma, est venue compléter la fratrie en 1948. Robert habite toujours sa maison familiale au 3 rue du Camp. Né Français, il est devenu Allemand de 1940 à 1945 durant la période de l'Annexion nazie. Il a donc débuté sa scolarité en allemand. A l'âge de 8 ans il a poursuivi sa scolarité en français puisqu'il venait de retrouver sa nationalité française. Tout cela à Drachenbronn, sans changer de domicile familial.

Robert a commencé sa vie active en tant qu'aide familial dans l'exploitation de son grand-père puis il fut ouvrier à la SANARA à Lauterbourg de 1964 à 1996. La plus grande expérience de sa vie, qui l'a marqué profondément est son service militaire. Le jeune homme de Drachenbronn a été plongé très vite dans un pays qui lui était complètement étranger après un long voyage jusqu'à la gare Saint Charles à Marseille, un périple en ferry, 36 heures pour traverser la Méditerranée en raison d'une panne de moteur en pleine mer, et un débarquement à Oran, en Algérie. Ceci au moment des «événements» d'Algérie, une guerre qui ne devait pas porter ce nom. Versé dans un peloton cynophile, Robert a rencontré un compagnon, presque un camarade qu'il n'a jamais oublié et dont la photo trône encore chez lui, Platon, son chien qui a passé ces 28 mois avec lui.

Aujourd'hui encore, bien qu'ayant des difficultés pour se déplacer, Robert cultive son amour des bêtes en nourrissant les tourterelles et les passereaux qui nichent autour de sa maison.





80 ans - Emma HAURY née HELFRICH

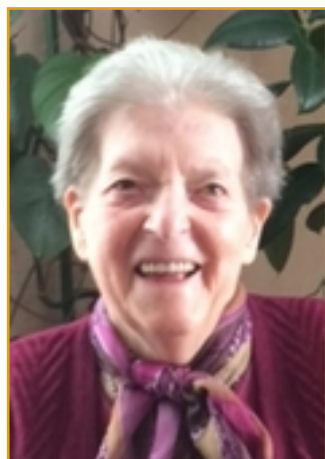
Emma Helfrich est née le 15 octobre 1937. Avec sa sœur Marlyse et son frère René, elle a passé toute sa jeunesse à Drachenbronn, sauf lorsque avec sa mère, elle fut évacuée en Haute-Vienne en 1939-40 pendant que son père était incorporé pour défendre la France. A la fin de ses études elle a participé aux travaux dans l'exploitation agricole familiale, en particulier au dépôt de lait tenu par ses parents. Elle vendait du lait et des produits laitiers, livrant le lait à domicile pour les habitués. Avec une carriole contenant quatre gros bidons, elle amenait à pied le lait à la porte de tout un chacun à la Cité et remplissait les pots au lait déposés devant les portes. Elle vendait aussi à la demande œufs frais ou beurre. Le 7 mai 1960 elle a épousé Pierre Haury, un jeune facteur et le couple s'est établi à la Wantzenau. Là Emma a été employée dans un atelier de couture en tant que couturière mécanicienne. Lorsqu'une fille, Cathie, est née en 1962, la jeune mère de famille est restée au domicile pour l'élever. Malheureusement Cathie était atteinte d'une grave maladie qui l'a emportée à l'âge de 11 ans. Entre-temps le couple est revenu à Drachenbronn en 1969. Après le décès de sa fille, Emma a encore travaillé durant 10 ans à l'imprimerie de Wissembourg. Actuellement le couple profite d'une retraite toujours active dans sa maison de la rue des Prés et cultive un jardin impressionnant. Même s'il a fallu le réduire, les deux octogénaires accueillent encore de temps à autre des groupes de visiteurs qui viennent l'admirer.



85 ans - Georges WETTLING (18 Août 1932)

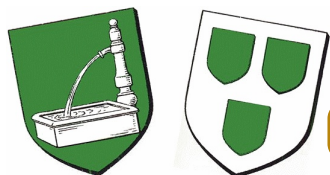
90 ans - Madeleine MOSSER née UNGERER

Madeleine Mosser a fêté le 27 août ses 90 ans entourée de sa famille et de son mari Philippe. Ils ont eu la joie de fêter l'année dernière, rappelez-vous, leurs noces de Platine (70 années de vie commune). Elle aime s'occuper de ses fleurs, faire de la couture et prépare toujours quotidiennement le repas pour elle-même et son mari.



90 ans - Louise LINDNER née SCHMIDT

Louise Lindner est née Schmidt le 12 septembre 1927 à Gundershoffen. Elle a grandi à Hatten parmi ses six frères et sœurs. En novembre 1948, elle a épousé Henri Lindner de Drachenbronn qu'elle a secondé dans leur entreprise artisanale de peintre en bâtiment jusqu'en 1972. De leur union sont nées quatre filles, Marlyse, Yvonne, Elisabeth et Brigitte. La famille a continué de s'agrandir et la jubilaire se réjouit de ses 8 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Louise a perdu son époux en septembre 2003 et vit encore seule dans leur maison. Elle aime lire, faire des mots croisés et se retrouve régulièrement avec ses voisins pour de bons moments de souvenirs.



Noces de Diamant (60 ans) - **Marlise et Antoine WOBERSCHAR** (le 9 Août 2017)



Le 9 août 1957, Antoine Woberschaar originaire de Haguenau épousait Marlise Blumenfeld née à Haguenau, mais qui avait emménagé à l'âge de 4 ans dans notre commune. Le mariage fut célébré à Drachenbronn. Deux filles, Danielle (décédée en 2001) et Michelle sont venues agrandir le foyer. Marlise et Antoine ont vu grandir leurs 6 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants. Aujourd'hui, le 9 août, 60 ans après leur mariage, famille, amis et représentants de la commune sont venus fêter les noces de diamant du couple. Félicitations à Marlise et Antoine. C'est beau d'avancer en âge ensemble.

Informations pratiques

Agenda

Novembre

- 10 Nouveaux arrivants et fleurissement
- 11 Commémoration de l'Armistice 1918
- 18 Théâtre dialectal
- 24 Théâtre dialectal
- 25 Banque alimentaire dans les deux Mairies de 13h à 14h
- 25 Dernière ouverture du dépôt de déchets verts de 14h à 17h
- 26 Théâtre dialectal

Décembre

- 02 Théâtre dialectal
- 02 Concert "Chantons Noël" - 20h Eglise de Birlenbach
- 10 Fête des aînés
- 17 Vin chaud offert par la Municipalité

Janvier

- 13 Ouverture du dépôt de déchets verts spécial sapins

Mars

- 24 Réouverture du dépôt de déchets verts